

# **CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANTON**

Compte rendu de la séance du 03 Février 2022

L'an deux mille vingt deux et le trois du mois de Février, le Conseil Municipal s'est réuni au foyer rural de Nanton à 19h30, sous la présidence de Mme DAUBY, Maire.

Date de la convocation : 28/01/2022

Secrétaire de séance : Mr TAMIZON Cédric

Présents : Tous les membres du conseil sauf BENAS Nathalie représentée par MARCHANDIAU Perrine, MANIEZ Mickaël représentée par DECHENAUD Cécile, ROUSSEAU Elodie représentée par PROTAT Estelle.

Le compte rendu du précédent conseil municipal tenu le 15 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

## **I. Association foncière de Remembrement**

Nous devons désigner 5 membres en vue du renouvellement du bureau de AFR mais ce point est reporté car pour le moment nous attendons un courrier de la chambre d'agriculture qui désigne aussi 5 noms mais c'est en réflexion de notre côté.

## **II. Modification du tableau des emplois**

Madame le Maire propose de créer au tableau des emplois un poste d'adjoint technique à temps complet afin de pouvoir recruter un nouveau cantonnier sur la base de 35 heures au lieu de 19 heures comme auparavant.

Un vote a eu lieu et la modification est approuvée à l'unanimité.

Le recrutement est en cours et Mr GILLOZ Denis et Mr GARROT Cédric ont déjà présélectionné 5 candidats sur 7 candidatures. Trois seront vus en entretien le 11 février, un la semaine d'après, et le cinquième a annulé son rendez-vous.

## **III. Présentation du bilan énergétique 2020 de la commune**

Un bilan nous a été remis par conseiller en énergie de l'ATD pour l'année 2020.

Il en ressort différents tableaux comparatifs entre l'année 2015 et l'année 2020.

| Évolution en % par rapport à 2015 |           |                  |
|-----------------------------------|-----------|------------------|
|                                   | BATIMENTS | ECLAIRAGE PUBLIC |
| Consommations                     | - 7,52 %  | - 61,76 %        |
| Dépenses                          | - 17,75 % | - 39,31 %        |
| Émission de *GES                  | - 12,63 % | - 61,76 %        |

\*Gaz à Effet de Serre

2020 est la première année complète de coupure de l'éclairage public et fait apparaître un gain de 3514 € en dépense d'électricité, et 31837 Kwh.

| Consommation 2020 en KWh       |           |
|--------------------------------|-----------|
| Mairie                         | 66412 KWh |
| Ecole du Bas                   | 80440 KWh |
| Foyer Rural                    | 37001 KWh |
| Salle Communale du Clos Chapot | 9808 KWh  |
| Atelier Municipal              | 3904 KWh  |
| Garderie                       | 864 KWh   |
| Clocher de l'Eglise            | 478 KWh   |

Le bilan nous a encore montré l'efficacité des panneaux photovoltaïque du Clos Chapot qui couvre 89 % de toutes les dépenses 2020 en énergie.

Un pic de consommation est encore visible sur l'école du bas pour lequel nous devons mettre en place un suivi des températures et de la régulation afin de réduire les consommations.

#### IV. **PLUI : validation des zones**

Nous avons jusqu'au 15 février pour valider notre projet et terminer les fiches patrimoines. Une projection des plans du PLUI a été effectuée par le Maire. Aucune objection n'a été apportée aux plans actuels.

#### V. **Rénovation de l'école**

Les travaux ont débuté le lundi 24 janvier 2022. La démolition avance bien mais le problème est que le compteur EDF qui se trouve contre le mur qui doit être ouvert bloque le chantier. Une demande d'intervention a été faite auprès d'Enedis mais nous sommes toujours en attente

d'une date d'intervention. Les poutres qui supportent le plancher d'une des classes sont inquiétantes. Un traitement sera fait mais il faudra rester vigilant.

Une étude sera faite pour la perméabilisation de la cour d'école. Des travaux seront faits avec les élèves et les enseignants afin de les impliquer dans l'élaboration du projet. Une étude est aussi en cours pour savoir quelles aides financières nous pourrions avoir.

#### VI. Multi commerces

Le compromis a été signé le 28 janvier 2022. La date de signature définitive n'est pas encore fixée. Des études ont été effectuées pour estimer les travaux et nous aider dans cette partie restauration qui n'est pas si facile. Le bureau d'études STUDIS et la Chambre de Commerce ont envoyé leurs propositions. Leurs retours sont à l'étude. Une personne nous a déjà contacté pour se renseigner sur la reprise du commerce.

#### VII. Questions diverses

- Premier élément de Budget : Date fixée pour la commission budget au 9 février 2022. Mme le Maire fait lecture d'un devis pour l'isolation des combles de la mairie qui pourrait être réalisée en même temps que la partie école. Les éléments du devis conviennent aux membres du conseil.
- Déchets verts. Réflexion en cours pour proposer un ou plusieurs lieux de stockage des déchets verts pour la journée broyage afin de laisser de la souplesse aux habitants en terme de planning.
- Courrier de l'association Roulottes en Chantier. Mme le Maire fait lecture du courrier envoyé par les Roulottes en Chantier concernant la récupération des clés du Clos Chapot pour son activité du mercredi qui leur est difficile et le manque d'engagement de la commune pour les soutenir dans ces moments difficiles du COVID.

Au vu de leur courrier et du manque de communication depuis le début de la saison d'activité au Clos Chapot, le Conseil Municipal décide de prendre un rendez-vous avec l'association afin d'échanger correctement et de repartir sur de bonnes bases. Date à confirmer.

- Demande de parrainage : Mme la Maire a reçu plusieurs demandes de parrainage pour les élections présidentielles. Son choix s'est porté sur le Candidat Mr MELENCHON Jean-Luc.

Fin de séance à 22 H 22.

